



Vendredi 22 Mai 2026

TELETRAVAIL

Nous portons à votre connaissance la réponse de Madame Sadika HOUARI, DRH Airbus Commercial Aircraft France au courrier de l'Entente adressé le 5 Mai 2026.

“À l'attention des Délégués Syndicaux Centraux CFE-CGC, FO, CFTC

Messieurs, Madame,

J'ai bien reçu votre courrier du 5 mai dernier concernant les interrogations des salariés sur l'évolution du télétravail.

La Direction a en effet engagé une réflexion sur l'équilibre entre travail à distance et présence sur site, afin de renforcer notre dynamique collective. La Direction des Ressources Humaines est pleinement associée à cette démarche stratégique impulsée par notre Comité de Direction.

Nous travaillons actuellement à la définition du cadre de mise en œuvre de ces orientations. Notre objectif est de concilier ces impératifs de présence avec le respect des engagements de l'accord groupe de 2024 et les potentielles contraintes logistiques que vous soulevez (capacité d'accueil, restauration).

Une communication globale de la Direction viendra préciser ces modalités prochainement. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à cette occasion pour poursuivre nos échanges.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.”

Sadika HOUARI
DRH Commercial Aircraft France



Considérations de l'Entente FO, CFE-CGC et CFTC

Nos organisations syndicales **FO**, **CFE-CGC** et **CFTC** ont pris connaissance de la réflexion engagée par la Direction concernant l'équilibre entre le travail à distance et la présence sur site.

À cet égard, l'Entente tient à rappeler que **le télétravail est désormais un élément structurel** de notre organisation et un **pilier fondamental de la qualité de vie au travail**. S'il ne constitue pas un droit acquis, il demeure un **levier essentiel d'attractivité, d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle**, ainsi qu'un **moteur d'engagement et d'efficacité** pour les salariés. L'accord actuel positionne le management au cœur de la mise en œuvre de ce dispositif, permettant une adaptation locale au service de l'efficacité et du collectif.

Toute remise en question des modalités actuelles **ne saurait s'envisager sans une analyse factuelle** des raisons motivant ces orientations, des contraintes logistiques associées et de l'**impact social**.

C'est pourquoi l'Entente **FO, CFE-CGC et CFTC** a sollicité **officiellement une rencontre** avec la Direction d'Airbus Commercial afin d'échanger sur ce **sujet prioritaire**.